



15 mars 2019

Investissements routiers, maritimes et aéroportuaires 2019-2021 - Le gouvernement du Québec annonce des investissements de plus de 4,8 G\$ dans l'ensemble des régions du Québec

Québec, le 15 mars 2019 ■ Le gouvernement du Québec investira 4 833 659 000 \$ en 2019-2021 dans le maintien et l'amélioration du réseau routier, maritime et aéroportuaire dans l'ensemble des régions du Québec. Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Ces investissements visent à agir sur l'état des infrastructures du ministère des Transports afin d'assurer la mobilité durable des personnes et des marchandises. Ces sommes s'ajoutent aux importants investissements prévus annuellement afin de soutenir des villes et municipalités ainsi que des sociétés de transport dans la mise en place de projets de transport collectif.

Citation

« Plus de 4,8 milliards de dollars seront investis au cours des deux prochaines années dans l'ensemble des régions du Québec afin de permettre la réalisation de projets routiers, maritimes et aéroportuaires. Le choix des projets retenus relève d'un exercice rigoureux qui vise à améliorer l'état des infrastructures du ministère des Transports. À terme, ces investissements permettront aux citoyens de bénéficier d'un réseau plus efficace, fluide et sécuritaire. »

— François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

Faits saillants

- À l'échelle du Québec :
 - 1 450 841 000 \$ seront investis dans des projets visant à assurer des chaussées en bon état;
 - 1 890 186 000 \$ seront investis dans des projets visant à assurer des structures en bon état;
 - 1 390 179 000 \$ seront investis dans des projets visant à assurer un réseau efficace et sécuritaire, notamment pour donner suite à des recommandations du Bureau du coroner;
 - 77 890 000 \$ seront investis dans des projets aéroportuaires;
 - 9 300 000 \$ seront investis dans des projets maritimes;
 - 15 263 000 \$ seront investis afin d'assurer le maintien en bon état de ponceaux et structures situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.
- Contrairement aux années antérieures, le gouvernement du Québec opte pour la transparence en rendant public l'ensemble des projets pour lesquels :
 - des travaux sont prévus en 2019-2020;
 - des activités de préparation sont prévues en 2019-2020 dans l'objectif de démarrer des travaux en 2020-2021.
- Notons que 619 496 000 \$ du montant global investi en 2019-2021 proviennent des partenaires.

Liens connexes

- Consultez la liste complète des investissements dans notre section [Investissements 2019-2021](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).



[© Gouvernement du Québec, 2019](#)